

TUG

Trait d'Union Goeulzinois



Mairie de Gœulzin - 09 72 46 83 11 - secretariat@mairie-goeulzin.fr - Mai / Novembre 2019 - n°12



38ème Foire aux puces



Culture

p.6



Associations

p.14



Travaux

p. 19



Mairie

Mot de M. Le Maire

p.3-5



Culture

Un cirque à Gœulzin ?

p.6-7



Jeunesse

L'exposition voiture

p.8-12



Médailles & Commémorations p.13

8 mai 2019



Associations

Happy Move

p.14-15



Évènements Gœulzinois

Repas champêtre : Cochon grillé

p.16-17



Actions

Nettoyage Eco-Citoyen

p.18



Travaux

Restauration de l'Eglise Saint Jacques
Le Majeur

p.19-26



Actualités

Voisins vigilants

p.27-29



Etat civil

p.30

Agenda

p.31

Informations pratiques

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

	8h00 9h00	9h00 12h00	13h30 17h00
Lundi	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Mardi	Ouvert	Ouvert	Fermé
Mercredi	Fermé	Ouvert	Fermé
Jeudi	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vendredi	Ouvert	Ouvert	Fermé
Samedi	Fermé	Fermé	Fermé

Contacts :

Email du secrétariat : secretariat@mairie-goelzin.fr
Tél. 09.72.46.83.11 - 03.27.89.62.39 - 09.72.46.83.08

Email du service communication et accueil de loisirs :
alsh.com.goelzin@orange.fr

Email des adjoints : adjoints@mairie-goelzin.fr
Tél : 09.72.46.83.12

Facebook, Site de la commune ,TUG :

Retrouvez toutes les informations nécessaires, démarches administratives, manifestations des associations, scolaires et périscolaires, rétro-photos des évènements Gœulzinois, articles de presse, et bien plus encore sur le site de la commune : www.mairie-goelzin.fr.

Ainsi que toutes les manifestations et informations concernant la commune sur le Facebook officiel : [Commune de Gœulzin.official](https://www.facebook.com/Commune.de.Goeulzin.official)

TUG - Trait d'Union Gœulzinois N°12 Mai-Novembre 2019

Réalisation par le service de communication de la
Mairie de Gœulzin - Rue Marteloy 59169 GŒULZIN

Directeur de la publication : Francis FUSTIN
Responsable de la rédaction :
Xavier POUILLE - Gaëlle DUDZINSKI

Crédit photos : Associations Gœulzinoises
Équipe municipale et communication - Pixabay

Impression Nouvelle Imprimerie - Orchies
03 20 71 90 26

Chères Gœulzinoises,
Chers Gœulzinois,
Chers amis,

Nous voilà à la fin de la sixième année de nos responsabilités communales. C'est-à-dire qu'on s'achemine vers la fin de ce mandat mais les investissements se poursuivent comme prévus. Car en dépit d'échéance législative proche, ne pas décevoir reste l'un de nos objectifs et il convient de poursuivre votre information.

Afin de respecter les règles de la communication des élus en période préélectorale qui a commencé le 01/09/2019 et notamment celles principalement définies aux articles L. 47 à L. 52-3 et L. 240 à L. 246 du code électoral, je me limiterai à l'énumération des investissements effectués depuis la publication du dernier TUG.

L'informatique est de plus en plus prégnante et omniprésente dans la vie quotidienne des administrés justifiant :

La fibre optique : imminente avec les 2 armoires (place du Souvenir et rue Charles Lefebvre) équipées des commutateurs et avec une commercialisation des branchements en début 2020,

Le relais téléphonique : un peu de retard imputable à des travaux de génie civil plus conséquents qu'initialement prévus par ORANGE en raison de présence d'eau dans le sous-sol où s'implantera le pylône nécessitant l'implantation sur pieux perforés très profonds (1^{er} trimestre 2020).

Les travaux de rénovation de notre église St Jacques ont commencé pour leur première tranche avec la restauration du clocher, l'aménagement d'une rampe pour les Personnes à Mobilité Réduite et la consolidation de la porte d'entrée. Ces travaux s'achèveront en février /mars 2020. Suivront les travaux de toiture et en 2021 ceux de maçonnerie de la nef et des vitraux latéraux.

Avant le démontage de l'échafaudage, un nouveau coq et un paratonnerre seront installés sur le toit.

Au croisement des rues d'Oisy et de Douai, **le calvaire** a été restauré.

L'aménagement des pistes cyclables des rues J. Ferry où 2 écluses ont été aménagées et Marteloy est achevé. Cette rue est en sens unique de la place du Souvenir du Général de Gaulle vers la rue d'Oisy. La circulation des engins agricoles ainsi que des camions de plus de 3.5tonnes (sauf livraisons locales) y est interdite. Ces 2 rues sont classées en zone 30 (km/h) (Arrêtés ci-joints).

Un parking de 28 places dont une pour PMR et un emplacement parc vélos ont été aménagés sur l'ancien court de tennis.

Sur le domaine public de la Place du Souvenir, nous avons autorisé avec contrat, l'installation **d'un distributeur de pains frais**.

Ont été aménagés **un parcours sportif** sur le terrain jouxtant le city-stade et une plaine de jeux au Clos de la Prairie.

Au stade, **les travaux d'arrachage des plantes invasives** le long du Golf sont terminés. Y sera bientôt planté un fleurissement persistant. A court terme des emplacements de stationnements seront aménagés le long de ce terreplein.

Au cimetière **les thuyas fort gênants** pour la circulation des piétons sur le trottoir et d'un entretien fort dangereux pour le personnel communal, ont été arrachés. Des parterres fleuris les remplaceront prochainement.

A noter que ces 2 derniers chantiers ont été confiés à un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) aux personnes en situation de handicap & SICAË (Syndicat Intercommunal pour l'Aide à l'Enfance inadaptée).

Parce que chaque seconde compte dans ce moment-là, nous avons décidé l'installation en novembre 2019 de **2 défibrillateurs**, l'un en façade de la mairie, l'autre à l'entrée des équipements sportifs du village (stade, golf, parcours sportif). Une formation aux gestes qui sauvent est programmée en début d'année.



Enfin, chacun a pu suivre les importants travaux de construction de **la roue à aubes** au lieudit du Moulin. Un long article dans ce TUG vous présente cet investissement structurant pour la commune. Nous serons l'une des toutes premières collectivités à bénéficier de l'usage du réseau Enedis pour notre autoconsommation de l'électricité produite, nous évitant ainsi le creusement d'une tranchée pour amener le courant jusqu'à la mairie (gain : près de 80 000 € ttc).

En cette fin d'année 2019, je ne voulais pas terminer mon propos sans remercier tout particulièrement les adjoints et les conseillers municipaux qui s'investissent avec moi pour le village, sans oublier le personnel municipal, les bénévoles et toutes les associations pour leur implication dans la vie quotidienne du village.

Aussi, permettez-moi de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, et vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2020.

Je vous attendrai toutes et tous, chers amis, le **vendredi 17 janvier 2020 à 18h30** dans la salle du Cadran Solaire pour fêter ensemble la nouvelle année lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle vous êtes amicalement invités.

Très cordialement,
Votre maire, Francis Fustin

Élections Municipales

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2020
15 ET 22 MARS 2020



Les prochaines élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le **premier tour**.

Pour le **second tour** les élections auront lieu le **dimanche 22 mars 2020**.



La carte électorale :

Pour les élections municipales 2020, vous n'aurez pas de nouvelles cartes d'électeur. Il vous suffit d'utiliser la carte que vous aviez eue pour les élections européennes de 2019.

Cependant, sachez que la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

Par contre, il est impératif de présenter une pièce d'identité, en cours de validité, pour pouvoir voter : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire.

Où voter ?

SALLE DU CADRAN
SOLAIRE
À Gœulzin

Pour pouvoir voter :

Il faut **être inscrit sur les listes électorales**. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (*L. 5 du code électoral*).

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) les inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (*18 ans*);
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (*sous réserve qu'elles aient la majorité*).

En cas de déménagement, à vous de vous inscrire directement.

Qui peut être électeur ?

Deux conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française (*cf. « L'inscription sur les listes électorales complémentaires » pour les ressortissants d'un pays de l'Union européenne autre que la France*);
- être majeur (*18 ans*) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

Le domicile

La preuve de l'attache avec la commune au titre du domicile principal peut être établie par l'un des moyens suivants :

- adresse portée sur la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- adresse portée sur un avis d'imposition, un bulletin de paie, un titre de propriété ;
- adresse portée sur une facture d'eau, d'électricité, de gaz.

Les électeurs peuvent s'inscrire à la mairie dès leur arrivée dans une commune.

Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (*par exemple pour leurs études*).

La qualité de contribuable :

Sont concernées les personnes qui peuvent justifier qu'elles sont assujetties aux impôts locaux de la commune depuis au moins la deuxième année consécutive : taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises.

La qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique :

Possède cette qualité toute personne qui a, pour au moins la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle des contributions directes de la commune (payant ses impôts locaux dans la commune).

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile ;
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on a la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le télé-service proposé par service-public.fr ;
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Ne laissez pas les autres décider pour vous !



Voter par procuration :

En cas d'absence ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, il est possible de voter par procuration en confiant un mandat à un autre électeur inscrit, lui aussi, à Gœulzin.

Pour établir une procuration, il est conseillé de se présenter à la gendarmerie suffisamment tôt avant le jour de scrutin pour que la procuration puisse être acheminée en mairie.

À noter que le mandataire (*la personne désignée pour voter à votre place*) ne recevra pas de volet de procuration. C'est à lui de le préciser au bureau de vote. Un électeur ne peut disposer que d'une procuration.



Un transport pour aller voter :

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer, la commune met en place un transport gratuit pour se rendre au bureau de vote.

Pour en bénéficier, merci de vous inscrire en mairie au 09 72 46 83 11.

Festival The Mecanic Garden,

un enchaînement de concert !

Belle réussite pour ce second opus du Festival The Mecanic Garden. Cette année, l'association a sollicité GCEULZIN pour les accueillir.



Malgré le jeune âge de cette association, l'équipe a travaillé dur toute l'année à l'organisation de cet évènement. La récompense fut magnifique puisque un peu plus de 200 personnes sont venues voir un ou plusieurs concerts.

Et OUI !! 10 concerts, avec des horizons différents, ont été proposés dans un timing de 7 heures. Soit en tarif plein : 0,70cts le concert. Qui dit mieux !

Cette association a monté en parallèle un « village des possibles » afin d'informer, d'échanger et de construire un avenir différent à partir de l'éco-citoyenneté.

Présence du SYMEVAD, de Douaisis Agglo, de la junior association REG'ART et de la Mission Locale, sans oublier, David, Gœulzinois qui a exposé des œuvres éphémères à partir UNIQUEMENT d'objets récupérés.



Les sanitaires étaient des toilettes sèches et le BAR proposait des produits locaux. Certes il faut y croire mais si chacun essaye, nul doute que l'on peut faire évoluer les mentalités.

Retenez ce nom et n'hésitez pas à les suivre et à les soutenir : ASSOCIATION THE MECANIC GARDEN.

Quel plaisir de revoir,

un cirque à Gœulzin !

Pas un cirque comme les autres mais une famille généreuse d'artistes qui aiment faire partager leur vie et leur art.



LAURORA CIRCUS a donc installé son chapiteau du 21 octobre au 03 novembre Jean Marc, Nadège et leurs 4 enfants sont allés à la rencontre des enfants de l'Accueil de Loisirs.

Le 1er novembre, les artistes ont fait la première partie du spectacle avant de laisser la place aux enfants de l'Accueil de Loisirs. Pour ne décevoir personne, le 2 Novembre, les artistes ont présenté leur spectacle au reste du village. Un spectacle équestre, de voltige, d'équilibre, de clownerie de qualité, pendant près d'1 heure 30 pour le plus grand plaisir de petits et des grands.

Merci à LAURORA CIRCUS pour cette semaine de CIRQUE.



**La bibliothèque Municipale,
de nombreux ouvrages disponibles.**

Mercredi : 17h00 - 18h30

Vendredi 16h15 - 17h15

Samedi 14h00 - 15h30

Achat livres - Mai/Septembre 2019 :

Treymane SK	Juste avant de mourir
Tremblay Louise	Les années silence T3
Beaton MC	Cache-cache à l'hôtel T17
Bourdin Françoise	Si loin, si proche
Berry Steve	Le dernier secret du Vatican
Norek Olivier	Surface
Battinger Marie	Ainsi meurent les étoiles
Adam Olivier	Une partie de badminton
Dupuy M Bernadette	L'orpheline de Manhattan T3
Forge Sylvain	Parasite
Laborie Christian	Dans les yeux d'Ana
Lagercrantz david	Millénium

Chattam Maxime	Le Signal
Expert Jacques	Le jour de ma mort
Higgins Clark Mary	Meurtres à Manhattan
Grange J.Christophe	La dernière chasse
Lackberg Camille	La cage dorée
Levy Marc	Ghost in love
Malaval J Paul	Un si joli mariage
Martin Lugand Agnès	Une évidence
Morton Kate	La prisonnière du temps
Mussi Guillaume	La vie secrète des écrivains
Giacometti Eric	La nuit du mal
Steel Danielle	Prisonnière
Nora Orbert	Fêlures
Thilliez Franck	Luca

Achat livres JEUNESSE - Mars/Août 2019 :

Le loup sentimental	Max et Lili : T118 - T120
Rue des petites grenouilles	Nous quand on sera grand
Sortez de mon livre	T'Choupi : T33
Lou : T8	Cabane magique : T16 - T29 - T37 - T40 - T48
CHI Une vie de chat : T8	PEPPA
La vie compliquée de Léa Olivier : T10 - T11 - T12	TITEUF : T7 - T16
La vie moins compliquée de Maud M Bérubé : T1	Cornebidouille
Anatole la Tuile : T11	Game Over : T11
TOM TOM et NANA : T14 - T26 - T30 - T32 - T33	M - Mme : T18 - T27

La bibliothèque

s'est fait une beauté !!!

Impossible de ne pas avoir vu cette œuvre. Quoi de plus normal que de faire de l'art et de la culture sur la façade de la bibliothèque communale.

C'est chose faite avec un magnifique graff réalisé par l'artiste HIZ GRAFF. Cette œuvre vient s'intégrer dans l'esprit du lieu et de notre commune rurale.



Thomas Hennerez de son vrai nom, a pu échanger avec les curieux et les enfants de l'école. N'hésitez pas à aller voir ce bâtiment et surtout à le visiter, si ce n'est déjà fait.

Vous pouvez commander des livres ou demander des auteurs (Médiathèque du Nord), profiter du lieu avec vos enfants, des livres pour tous les âges et dans tous les styles. N'oubliez pas que nous pouvons aussi faire du portage de livres à domicile pour les personnes isolées.

Le Conseil Municipal des Jeunes,

les projets avancent et ce n'est pas fini !

Chaque mois, les jeunes du CMJ se réunissent afin d'avancer sur leurs projets.

Travail sur l'environnement :

1. Rendre les poubelles plus attractives et plus visibles :

Pose d'autocollant sur les poubelles : finalisé.

2. Création Hôtels à insectes - Palettes Aromatiques - Carrés Potagers :

Deux hôtels à insectes ont été réalisés et posés au Clair ainsi que dans la résidence de la Prairie. Ils ont été réalisés avec la participation d'habitants bénévoles.

Il reste à travailler sur des palettes aromatiques au printemps.

Pour les carrés potagers, nous remettons à un peu plus tard puisque l'objectif est de les fabriquer avec les jeunes du CMJ et que cela prend du temps.

3. Ruches Abeilles - Chèvres :

Les jeunes du CMJ sont passés voir l'agriculteur de Cantin afin de le solliciter pour mettre ses chèvres au Marais et ainsi faire de la gestion différenciée. Ils avaient pensé au triangle se trouvant à côté du city stade pour commencer.

Pour le moment, ce projet reste difficile à mettre en place pour une question de sécurisation des chèvres.

Pour les abeilles, Cédric Martin, conseiller municipal, par ses connaissances nous a trouvé un apiculteur amateur qui est d'accord pour mettre 2 ruches sur la commune et ainsi travailler également avec les enfants de l'école autour d'une information - initiation sur cet insecte. La pose des ruches ne pourra se faire qu'au prochain printemps.



Sport - Culture - Animation

1. Animations :

Le CMJ a proposé plusieurs animations sur les thèmes d'HALLOWEEN et de PÂQUES.

Halloween a connu un franc succès ce 31 octobre, les jeunes du CMJ ont voulu surprendre les enfants du village pour leur 2ème Edition d'Halloween. Ils ont organisé une chasse aux bonbons. Les enfants avaient pour mission de coopérer par équipe et de trouver le code qui permettait de débloquer le coffre où se trouvaient les friandises.

Une dynamique de groupe s'est imposée de suite et chacun a trouvé sa place y compris les parents qui se sont pris au jeu.

Bravo à ces jeunes qui poursuivent leurs projets engagés depuis leur élection en octobre 2018.



Jeunesse - CMJ

2. Culture :

Le CMJ a participé à la préparation du Festival The Mecanic Garden de ce 31 août 2019. Six jeunes ont pu se rendre utiles pour aménager « le village des possibles ». Les organisateurs ont remercié le CMJ pour leur participation active.

3. Sport :

Le CMJ a réfléchi à un projet qui soit utile à un maximum d'habitants. Ils ont tout d'abord pensé à l'aménagement d'un SKATE PARK avant de revenir à un parcours sportif. Le SKATE PARK coûtant extrêmement cher et n'aurait concerné qu'un minimum de personnes du village. De ce fait, ils ont travaillé activement sur ce projet.

Ils ont cherché des infos, des documents sur le net et ont interpellé Vincent WANTIER, Adjoint aux travaux, sur les contacts qu'il avait. Ils ont travaillé sur un questionnaire qui a été distribué dans tout le village par leurs soins. Ils ont visité 2 sites (Cuincy et Waziers), échangé avec les habitants des quartiers et testé les équipements.

L'entreprise sélectionnée est Renov4SPORT, distributeur unique de FREENESS, produit français. Encadré par un adulte, ils ont rencontré le commercial, ont discuté budget, appareil avant de sélectionner les premiers appareils installés près du City Stade.



Ouvert à tous, les appareils sont faits pour utiliser le poids des personnes et sont avec divers niveaux de difficultés.

Programme CMJ

1. Visite de l'Assemblée Nationale :

Le mercredi 11 décembre, les jeunes partiront visiter l'Assemblée Nationale, où une entrevue avec M. HOUBRON, notre député est prévue.

2. REG'ART - SIRA et Radio Scarpe Sensée :

Deux rencontres pourraient avoir lieu avec l'Asso junior REG'ART et la référente jeunesse du SIRA ainsi qu'une visite et interview avec Radio Scarpe Sensée.

3. Visite de la gendarmerie d'Arleux :

Les jeunes ont eu une présentation de la gendarmerie d'Arleux et du territoire douaisien, au cours de laquelle ils ont pu poser leurs questions, visiter la caserne, avec un cours sur la partie « expert des gendarmes et échanger avec les gendarmes de retour de service.

Un projet éventuel pourrait avoir lieu sur la sécurité routière. Un contrôle sur Gœulzin serait organisé et le CMJ pourrait être présent afin de distribuer des bons points et de rappeler le bon comportement pour les personnes qui ne respecteraient pas le code de la route.

4. Le CMJ participe régulièrement aux actions du village :

11 novembre, 1er et 8 mai, course Gœulzin-Férin, Nettoyage éco-citoyen, inauguration de la route Gœulzin-Férin.



Accueil de loisirs Été et Toussaint :

Quel plaisir de voir les enfants s'éclater !!!

L'accueil de loisirs du mois de juillet a fait fureur cette année avec ses 67 enfants inscrits. Autour du thème des jeux sportifs télévisés, les enfants ne savaient plus où donner de la tête : Fort Boyard, Koh Lanta et Pékin express !!!

Comme pour chaque centre, les enfants participent aux différentes activités manuelles, culturelles et sportives proposées. Mais également aux nombreuses sorties dans les parcs d'attractions de la région.

Les enfants ont également participé aux concours mis en place par le Centre socio-culturel d'ARLEUX, répondant au thème de l'ENVIRONNEMENT. Les plus petits se sont vus conter des histoires, les moyens ont participé à un concours de dessin et les plus grands ont créé deux palettes aromatiques.

Dennlys Parc & Astérix



Team Square



Parc d'Olhain - Accrobranche



Maubeuge & Loisiparc



Palette aromatique & Fête du centre - Danse avec les parents



Grand jeu Fort Boyard et Crêpe Party avec les parents



Exceptionnellement, les enfants ont bénéficié pour les vacances de la Toussaint de deux semaines de centre, sur les thèmes d'Halloween, mais également sur celui du Cirque. Cinéma, Bowling et Kidzy étaient également au rendez-vous. Durant la deuxième semaine comme nous vous l'expliquions dans l'article **CULTURE - CIRQUE AURORA**, les enfants ont pu participer à la vie du cirque et ont produit quelques numéros à la grande surprise de leurs parents, grands-parents, familles et amis le vendredi 1er novembre à 16h00.

Comme des grands, ils nous ont offert un magnifique spectacle : agilités, équilibre, rapidité et rires étaient au rendez-vous.



L'école Mireille du Nord,

organise un Rassemblement de Véhicules anciens.

Bravo à la mobilisation de l'équipe enseignante et à notre équipe technique communale pour la réussite de l'autofinancement qui a permis une sortie pédagogique avec les enfants de l'école Mireille du Nord.

Belle initiative qui a su trouver son public sous une météo clémente.

Merci aux nombreux exposants qui ont partagé leur véhicule, leur passion avec le public venu en nombre.



Organise sa Kermesse,

de fin d'année !

Samedi 15 juin 2019, les enfants ont montré à leur famille, le travail pensé, organisé et produit avec leurs enseignantes.

Comme chaque année, cette journée connaît une belle réussite.

Chacun passe un agréable moment avec le magnifique spectacle offert par les enfants (Danses - Chants - Projet d'école - Exposition). Une petite restauration de qualité, une buvette et des jeux ont été proposés par l'association APE de GOEULZIN.



Comme quoi, ENSEMBLE on peut RÉUSSIR de telles journées.

Pass Activité,

Cultura et Intersport

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a offert aux enfants Gœulzinois s'étant inscrit dans une association sportive ou culturelle une carte cadeau de 30€00.



Le Théâtre Mariska,

fait son spectacle !

Petit moment de détente offert par l'école aux enfants ce mardi 12 novembre..



Fête du travail - 1er mai

Remise des médailles

Traditionnelle remise de médailles aux habitants lors de ce 8 mai dans la salle du cadran solaire.

Les récipiendaires étaient : Madame Paysac, Messieurs Bialecki, Denhez, Lambert, Martin et Vidogue.

Véritable plaisir d'honorer des femmes et des hommes qui depuis des années, travaillent au service de leur entreprise avec ferveur et engouement.



Commémoration du 8 mai

Un devoir de mémoire !

Comme chaque année, autour du devoir de mémoire, nous nous sommes retrouvés pour commémorer la fin de la Seconde Guerre Mondiale en compagnie des Anciens Combattants, des habitants et du CMJ.

Nous avons marché, entraîné par la Fanfare La Férinoise, toujours à nos côtés.

Commémoration du 11 novembre

Quel plaisir de voir un tel rassemblement de personnes, de générations !!!

Tous présents pour mettre à l'honneur des femmes et des hommes qui ont donné leur vie pour nous permettre d'être libres aujourd'hui. Sans oublier, nos soldats toujours engagés notamment en Afrique.

Le devoir de mémoire a longuement été rappelé et notre MARSEILLAISE a été magnifiquement interprétée par les enfants de l'école Mireille du Nord.

Merci à tous de poursuivre ce lien, c'est ENSEMBLE que l'on pourra maintenir la paix entre les peuples et passer ce message de fraternité.



Le Comité des Fêtes

et sa bourse aux jouets !!!

Le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets ce samedi 12 octobre.

Jouets, vêtements, matériel de puériculture, conseils, belles rencontres sans oublier les bonnes crêpes des bénévoles. Autant d'atouts pour les nombreux visiteurs.

Ces initiatives permettant aux habitants de sortir et de se retrouver autour de diverses activités.



La Gœulzinoise

et ses concours !!!

C'est toujours un plaisir que d'aller à la rencontre des pêcheurs de La GŒULZINOISE.

Ils organisent des concours de pêche tout au long de l'année comme le 16 juin, le 8 septembre... Cette année fut une belle et riche année avec de plus en plus de pêcheurs présents lors des concours.

Ce sont surtout des amoureux de la Nature : il ne faut pas oublier leur travail au niveau de l'entretien du Clair : embellissent du lieu, arrachage des nénuphars, diffusion de chaux aquatiques.

Bravo à tous pour votre implication.



Golf Educatif du Marais :

Trophée Duhayon

Comme chaque année, le GEM est partenaire de la lutte contre le CANCER. Il organise à ce titre un trophée de golf DUHAYON, en hommage à deux bénévoles décédés de cette maladie voici quelques années.

Une fois de plus, les amis étaient aux rendez-vous pour honorer cet engagement mais aussi prendre plaisir sur un parcours de 18 trous.

La compétition est toujours présente et le trophée toujours aussi disputé.

Belle initiative et belle preuve d'amitié.



Trophée du SIRA

Un samedi 21 septembre une fois de plus bien animé.

Le GEM avait le Trophée du SIRA avec 20 participants sur son magnifique terrain entretenu et géré par des bénévoles.

Le trophée reste à GOEULZIN - BRAVO à Didier MARCELIN 2ème fois gagnant de cette compétition.

Clin d'œil à M. LE PRESIDENT qui souhaitait que ce trophée soit remporté par un Gœulzinois. C'est FAIT !!



Associations

APEPAC

Fête de la musique !

LAPEPAC a su, une nouvelle fois, proposer ce Vendredi 21 juin, en l'Eglise de Gœulzin, la 37ème Fête de la Musique.

En présence de Mathis Jayet, Guitare - Lorenzo Verwaerde, accordéon - Nathan couture - la Chorale de Douai et divers ensembles.

Des artistes investis et voulant partager cet amour de la musique, un public attentif et aimant découvrir .



HAKOB, un jeune chanteur !

Belle soirée, bien mieux que de rester chez soi devant la télé. Dommage que ce jeune artiste n'ait pas eu plus de public, il maîtrise merveilleusement, à 16 ans, sa voix, son répertoire.

Tantôt au chant et à d'autres moments avec son violon, il a partagé son amour de la musique et nous a chanté du AZNAVOUR, du Céline Dion, avant de partager avec nous, sa langue d'origine l'arménien au travers d'une magnifique chanson.

Du LIVE, du VRAI!! N'oubliez pas de lâcher prise avec votre quotidien et de venir soutenir les associations et ces jeunes artistes grandissants.



Simplement
merci !

Happy Move

1 an déjà !!!

JOYEUX ANNIVERSAIRE à cette jeune association Gœulzinoise. Pour son 1^{er} anniversaire, l'équipe d'Happy Move a organisé deux journées de folie, sous le signe du SPORT et de la DETENTE.

D'abord on tape dans le dur et ensuite on décompresse, on s'amuse, on partage un verre ou un repas TOUS ENSEMBLE.

Bravo à vous pour ces belles animations.



Histoire locale du Val de la Scarpe

Le cercle historique du Val de Scarpe a proposé à un public venu en nombre (plus de 60 personnes) un exposé sur le thème de « L'origine des noms de lieux du bassin versant de la Scarpe aval ».

Le conférencier Jean-Claude Bulté, membre fondateur et vice-président de l'association, a présenté les résultats de la vaste étude toponymique qu'il a menée sur plus de 100 communes, situées dans la vallée de la Scarpe inférieure entre Vitry-en-Artois et Mortagne-du-Nord : l'origine et l'étymologie des noms des villages, lieux-dits, cours d'eau... de la région.

Merci au Club d'Histoire locale de Gœulzin qui a organisé cette conférence.

KHARO, un duo impressionnant !

Coup de foudre entre une guitare et une voix, entre un homme et une femme.

Entre deux artistes, Alter Ego, Alchimie poétique, musique envoûtante, voix incroyable, douce et puissante, autant de partage pour inviter le public à les rejoindre dans leur univers.



Repas champêtre,

cochon pluvieux, cochon heureux !



Ne dit-on pas Cochon plus vieux - Cochon heureux !! Avec bien plus d'une centaine de personnes ce Dimanche 19 mai.

Organisé par le GEM, la Gœulzinoise (pêche), le Comité de la Foire aux Puces et la Mairie, une belle journée malgré une météo peu clémente.

Les habitants étaient en rendez-vous entre rires, franche camaraderie, jeux anciens comme le javelot ou le billon. Tous ont pu partager une après-midi entre amis, voisins, et en famille.

Les organisateurs vous remercient toutes et tous : bénévoles, amis, voisins, venus en nombre à cette manifestation.

Quel plaisir de voir les gens simplement HEUREUX !!



Fête des voisins,

un vrai moment de convivialité !

La fête des voisins est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins.



2019, un bon cru !! Avec un peu moins de « chapelles », la fête a battu son plein avec des habitants habitués à cette animation.



Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.



Évènements Gœulzinois

Place à la Musique, un Concert Intemporel !

Ce 25 mai, la météo même capricieuse n'aura pas eu le dernier mot.

Intemporel the musical show, Valérie et sa friterie, les bénévoles et leur bar vous ont accompagnés dans cette soirée.



De la variété française et internationale, du rock, de la funk, de la pop tous les styles musicaux étaient au rendez-vous.

Jamais déçu par ce groupe d'amis venus mettre le feu à GŒULZIN.



38ème Foire aux puces, un week-end sous le soleil !

Quelle belle foire aux puces 2019 !

Une retraite aux lampions dans 2 rues de notre village, *un concert ensorcelant de BLOOD SISTER* et *un feu d'artifice par PYROLIGHT* sur le terrain du GEM, des animations de rue avec *Claude et son orgue de Barbarie* ainsi que *Luc le chansonnier et son triporteur*, des spectacles pour enfants avec le Centre socio-culturel du SIRA, *une ducasse* par nos fidèles amis forains, *des exposants, du public, de la joie, du plaisir* et l'ensemble sous « *le beau soleil du NORD* » : **Que demander de plus !**

La Municipalité et le Comité de la Poire aux Puces remercient l'ensemble des acteurs et des bénévoles qui ont fait de cette fête communale, un moment de bonheur et de partage.



3ème Nettoyage Eco-Citoyen.

Encore trop de déchets dans la Nature !

Ce 21 septembre, deux heures de ballade pour ramasser les déchets laissés ou jetés dans la Nature.

Nous voulons et nous devons poursuivre nos efforts pour maintenir notre beau village propre et respectueux de la Nature.

Cet engagement est quotidien mais en tant qu'organisateur, nous sommes ravis de voir de plus en plus d'habitants nous rejoindre dans cette action citoyenne. Mais également de voir les déchets à ramasser en baisse régulière.

Vous aussi, vous pouvez agir !! Il est toujours possible de nous rejoindre ou faire comme certains citoyens qui se baladent régulièrement avec un sac poubelle pour y mettre les déchets trainant dans les rues et nous informer lorsqu'ils constatent des dépôts sauvages.

Par contre, nous avons souhaité interpeller la population sur les mégots de cigarettes. 3 bouteilles d'un litre 1/2 remplies de mégots, c'est beaucoup trop dans une partie de nos rues.

Continuons la mobilisation !! Un petit geste pour l'homme et un grand pour la Nature.



Le Café Citoyen :

Au Gœul'zinc

Comme prévu, le Café Citoyen a commencé le 15 mai 2019. C'est un lieu de rencontre et de partage entre Gœulzinoises et Gœulzinois, mais aussi entre générations. Malheureusement, l'échange intergénérationnel que nous voulions créer, a beaucoup de mal à se mettre en place.

Avec en moyenne une vingtaine d'habitants, 1 mercredi tous les 15 jours, ce sont des jeux, des discussions, de échanges autour d'un café ou un thé qui sont mis en place. Les jeunes du CMJ sont également venus se joindre aux Aînés pour finir les hôtels à insectes, mais encore une fois très peu ont répondu présents à l'échange.

Pour les actifs ALORS !! Effectivement difficile de venir en semaine et en journée.

C'est pourquoi, notez bien cette date : **Vendredi 13 DECEMBRE 2019 de 19h30 à 21h30 - SALLE POLYVALENTE.**



Nous vous proposerons un Apéro Citoyen (sans licence 4) et pour finaliser cette soirée, un concert de Pierre Alain.

Pierre Alain est un Gœulzinois qui chantera de la variété française et fera découvrir son univers de chanteur, auteur et compositeur.

Réservation souhaitée en mairie **et si vous avez besoin d'un transport, vous pouvez solliciter la Mairie.**

Pour rappel !! en décembre, pas de café citoyen



Travaux

Comme à chaque TUG, nous faisons un point d'étape sur les chantiers en cours dans le village.

La restauration de l'église Saint Jacques Le Majeur :

Début des travaux septembre 2019 - Durée 24 mois

Commencée début septembre 2019 pour la 1ère tranche concernant le clocher, l'enlèvement des quelques 3000 briques et pierres blanches détériorées ou tombées, a débuté. Cette phase sera achevée dans les délais prévus en fin de 1er trimestre 2020. Travaux subventionnés.



Le coq (ici photographié dans le bureau du Maire) a été descendu du clocher et sera remplacé par un autre coq équipé d'un paratonnerre dont l'église n'était pas dotée, améliorant ainsi la sécurité de l'édifice et celle du village.



La microcentrale hydroélectrique :

Début des travaux août 2019 - Mise en service fin du dernier trimestre 2019



Août 2019

On aperçoit les dégâts causés par les plantations sur les rives du bassin. Le rejointement ne suffisait pas à certains endroits et une double paroi de consolidation du bassin a dû être posée. Une fosse où était logée la roue à plat alimentant le moulin n'ayant pas été comblée à l'époque, a été découverte en début de chantier (retard de 20 jours et travaux de consolidations nécessaires).



Novembre 2019

Le 19 septembre 2019, construction d'un batardeau afin de sécuriser les travaux et permettre le changement de la vanne en bois. Une alimentation de l'étang du Clair a été mise en place avec ce tuyau.



REHABILITATION D'UN ANCIEN MOULIN A BLE DU XVIIème siècle EN PICO-CENTRALE HYDROELECTRIQUE DU XXIème siècle à GŒULZIN

Avec cette réalisation, la commune de Gœulzin réhabilite un site plein d'histoire tout en basculant dans la 3ème révolution industrielle qui prône le développement de la production d'énergie locale et renouvelable.

A plusieurs reprises, nous avons évoqué depuis 2015 dans les pages du TUG et informations communales ce dossier de la microcentrale hydroélectrique. Avec le changement de nos anciennes lampes énergivores de l'éclairage public par des LEDS, nous avons réduit :

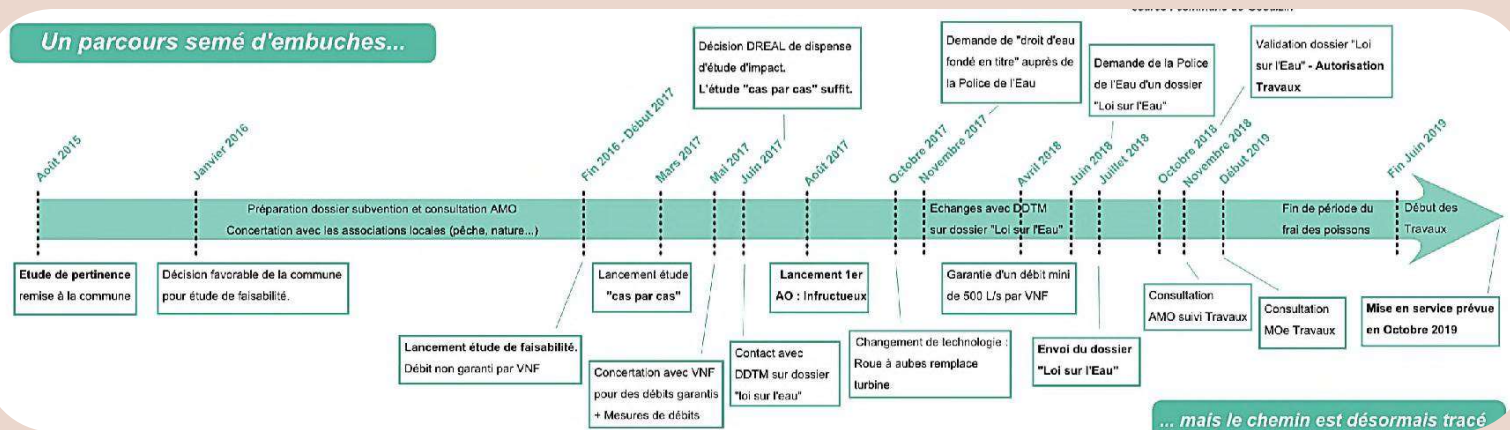
- les KWH consommés par l'éclairage public passés de 127 000 KWH annuels à 55 000 KWH en année pleine.
- les GES - *Gaz à Effet de Serre* - de la commune de 37%. Avec une production écologiquement (et économiquement) très intéressante, ce sont plus de 70% de GES en moins dès la fin 2019.

Un peu d'histoire (*Extrait du livre de M Régis Mercier, toujours disponible en mairie*) :

Gœulzin a connu 2 moulins, l'un à blé le plus ancien puisque son existence est attestée dès le 15ème siècle, et s'est arrêté après la seconde guerre mondiale pour être démantelé dans les années 60. Le second était un moulin à huile nommé moulin de Secron bâti en 1722. Tous deux sont situés sur la Sensée à environ 30m de distance l'un de l'autre.

Depuis la construction du canal de la Sensée, l'alimentation de cette rivière et du bras de déchargement, propriété de la commune, qui alimentera cette microcentrale est alimentée par la vanne Hecquet d'un débit régulier sur 12 mois d'environ 850litres/secondes.

Un parcours du combattant de 2015 à 2019 !



Comme évoqué à plusieurs reprises dans le TUG, nous avons commencé les pré-études en mai 2015 suivies :

- en juin 2017 de l'accord de dispense d'une étude d'impact par la DREAL et de la publication de l'arrêté préfectoral de « l'étude Cas par Cas » accordée,

- en juin 2018, demande du Service de la Police de l'eau d'un dossier « loi sur l'eau » validé en octobre 2018 et autorisant les travaux,

- en juillet 2019, à la fin de la période de fraie des poissons, lancement des travaux avec leur achèvement et la mise en réseau programmés pour le dernier trimestre 2019 et un parcours semé d'embuches qui aura duré plus de 4 années et demi !

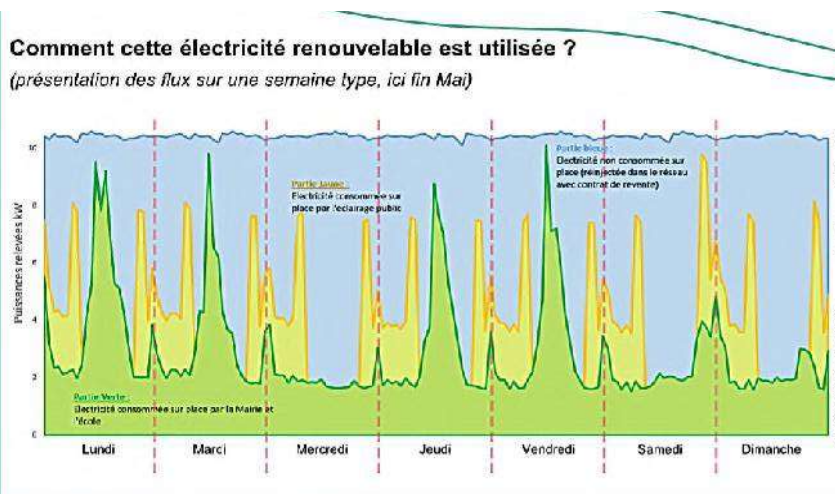
La roue installée est de type ZUPPINGER, l'une des roues les plus connues avec la roue Poncelet en termes de productivité et de solidité. C'est d'ailleurs ce type de roue (photo ci-contre), qui avait été installée de 1849 à 1914 avant son changement par une turbine à plat qui fonctionnera jusqu'en 1950 mais cette roue de « 2019 » en acier est adaptée aux techniques actuelles.



Pour maximiser son rendement, le nombre d'aubes, leur hauteur, leur inclinaison ont été pensées pour avoir le moins de perte en production possible (large de 1m et avec un rayon de 3.25m, elle permettra de développer à minima 10.40KVA) avec une fiabilité et une durabilité reconnues et une faible maintenance.

Qu'est-ce que l'autoconsommation ? Et Pourquoi ?

Ce tableau a été réalisé à partir des consommations réelles récoltées près des 14 compteurs Linky qui équipent le système d'EP et le pôle Mairie/Ecole pendant une semaine du mois de mai 2019.



En vert, l'autoconsommation du pôle mairie-école (la pointe entre 11h et 13h pour le matériel de cuisine de la cantine).

En vert pâle, l'autoconsommation pour l'éclairage public avec une baisse programmée de l'éclairage de 22h30 à 5h30.

En bleu, le surplus de production qui sera revendu à un opérateur privé non encore choisi (environ 10000 KWH sur la base d'une production de 110 000 KWH à minima par an).

La production de la roue sera autoconsommée comme le démontre le schéma ci-dessus établi avec les consommations réelles d'une semaine de fin mai 2019. Bien entendu, en cas d'arrêt de la centrale, une continuité de fourniture d'électricité est prévue et nous basculerons automatiquement et instantanément sur le réseau actuel sans coupure d'alimentation.

Installation de la fibre,

dans notre commune

Pendant quelques jours en octobre, nous avons pu voir deux tentes place du Souvenir et rue Charles Lefebvre. Il s'agissait des techniciens installant les boîtiers de connexion pour la fibre qui sera opérationnelle comme annoncée fin 2019 - 1er semestre 2020 à Gœulzin.

L'accès au Très Haut Débit (THD) est un enjeu crucial pour les habitants et les entreprises du territoire. Stockage et envoi de fichiers professionnels et personnels en ligne, objets connectés, domotique, vidéo-surveillance, visio-conférence avec la famille, télétravail, e-learning pour les collégiens, télémédecine pour tous ... ces nouveaux services et usages numériques nécessitent des besoins élevés en débit que l'ADSL (Technologie par le réseau téléphonique cuivre) ne peut pas fournir.

Douaisis Agglo a donc fait le choix de la fibre optique généralisée sur tout son territoire, une solution performante et de long terme à Gœulzin.



Antenne Relais 4G+,

au Grand Marais

Les travaux devaient commencer à la mi-octobre.

En raison de pieux à façonner (terrains humides) et un délai plus long de fabrication du pylône, ils sont reportés en fin d'année 2019 (durée environ 1 mois et demi).



Vue zone technique après travaux - treillis



Vue après travaux - rue du Marais

Restauration du Calvaire



Fin août, nettoyage des maçonneries, peinture du monument et fleurissement.

Travaux

Nettoyage des abords du cimetière !



Comme rappelé dans les différentes communications depuis plusieurs mois, la taille des thuyas qui bordaient le cimetière devenait un travail périlleux et dangereux pour le personnel communal.



Après la décision de les abattre, de les dessoucheur et de redessiner les parterres des abords du cimetière, les travaux ont été confiés au SICAË (Chantier personnes en situation de Handicap), lequel soustraite une partie des travaux à une entreprise Gœlzinoise.

Quelques plaques et morceaux du muret seront à réparer, les racines des thuyas ayant exercé une poussée sur ces matériaux. Il faudra refaire l'accès des convois endommagé par les racines des arbres.

Seront ensuite plantés plus de 300 plants dont des rosiers couvre sol Opalia et des Photinia Boule.



L'achat des 4 terrains à front de route (biens sans maîtres - voir comptes rendus du conseil municipal du 07 novembre 2019) s'avère très long au niveau notarial et juridique et bloque le projet d'extension reporté au 1er trimestre 2020.

Installation d'un distributeur à pain

Un distributeur de pain frais a été tout récemment installé dans notre commune. Celui-ci se situe face à l'église St Jacques Le Majeur, non loin du panneau électronique.

Du pain frais ? Oui, tous les jours le distributeur est alimenté en pain traditionnels et en viennoiseries le dimanche et les jours fériés.

A savoir, le distributeur rend la monnaie et accepte également les cartes bleues (Cartes sans contacts).

Bonne dégustation !

Nous sommes actuellement en négociation avec deux marchands ambulants (fromages et plats cuisinés) pour une distribution un après-midi par semaine sur la place du souvenir.

A suivre ...



Nettoyage des abords du stade

Aux abords du stade seront plantés, la fin novembre 2019, plusieurs centaines de fleurs à feuillages persistants (1300 plants dont des Cotonéasters, des Hydrangea Annabelle, des Genista Lydia et des Vinca Major) : une fois les 4 poteaux Enedis déplacés (2020) des emplacements de stationnement seront aménagés le long de ces plantations.



Avant travaux

Après travaux

Rejointement et gommage de la façade

de l'école Mireille du Nord

Suite aux piqures de quelques enfants en mai 2019 dans la cour de l'école révélant la présence d'insectes dans les joints creux et vides sanitaires des façades de l'école Mireille du Nord, un travail d'urgence en août 2019 de rejointement et de gommage des façades, cour de jeux et arrière de l'école, a été effectué.

Pendant les travaux



Après travaux

Une nouvelle aire de jeu à la Prairie

L'aire de jeux de la résidence Le Clos de la Prairie a été livrée fin août 2019 pour le plus grand plaisir des enfants.



Extension de la résidence de la Prairie

Déjà 5 Permis de construire déposés sur un total de 22 lots à vendre.

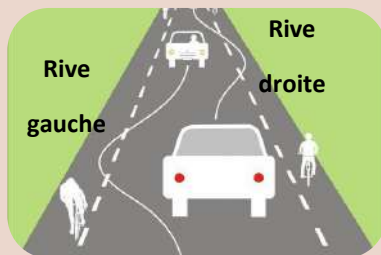


Très rapidement une nouvelle résidence prendra forme dans la commune au niveau de la rue de Douai. Un permis de construire pour 22 lots a été déposé dernièrement sur un total de 49 lots.

Cette résidence portera le nom « Résidence Le Clos du Val de Sensée ».

Les Chaussées à Voie Centrale Banalisée - CVCB

Deux panneaux qu'il faudra bientôt découvrir à Gœulzin



La CVCB vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes, notamment lorsque les aménagements cyclables se révèlent impossibles à réaliser en raison de chaussées trop étroites (5-6m) comme à Gœulzin.

Importée notamment des Pays-Bas, la CVCB a pour principal objectif d'améliorer le déplacement des cyclistes (mise en place à Sin Le Noble, Lille, St Omer, Dieppe ...).

Le projet consistera dans l'aménagement des CVCB en marquant une signalisation par uniquement des pictogrammes au sol, sans ligne en pointillé sur l'axe central de la chaussée, de 3 des 5 rues communales (Hors RD65) sur 2019 et 2020 afin de développer à moyen terme les modes doux de déplacements entre notre village et les centres urbains le jouxtant.

Consultations des riverains concernés : le 20 et 21 juin 2019, rues Jules Ferry et Marteloy.



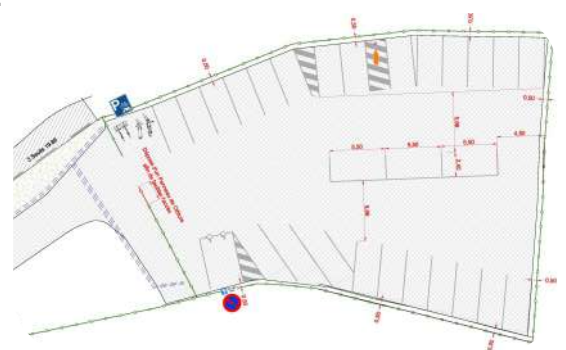
Principes de fonctionnement : la CVCB est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive.

La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes.

La mise en place d'une CVCB améliore le sentiment de sécurité des cyclistes empruntant ce trajet et réduit sensiblement la vitesse des automobilistes.

Cet investissement s'inscrit bien évidemment dans le schéma directeur des modes de transports doux du Douaisis (voir Bilan de fin de mandat consultable sur le site www.mairie-gœulzin.fr).

Dans le cadre de la mise en sens unique de la rue Marteloy, un parking sera aménagé sur l'ancien terrain de tennis. (Ci-contre le plan de ce dernier).



Comment améliorer la sécurité routière et apaiser la ville afin de mobiliser les mobilités « douces ».

Article et extrait de la Voix du Nord :

L'essor des zones 30 a amélioré la sécurité routière observe le CEREMA (un centre d'expertise publique). « on y a constaté une très forte diminution des accidents et de leur gravité. Or, la réduction du sentiment d'insécurité est une condition essentielle pour le développement du vélo ». « Quand on se fait percuter par une voiture qui roule à 50Km/h, on a 80% de risque de mourir. Ce chiffre passe à 15% lorsque la voiture roule à 30Km/h ».

L'impact sur la pollution de l'air est en revanche « compliqué à mesurer ». Cependant, si la zone 30 augmente l'usage des modes de transport doux au détriment de la voiture, « cela aura des effets bénéfiques sur la qualité de l'air. Mettre des panneaux ne suffit pas, il faut aussi informer, ajouter des ralentisseurs et des contrôles routiers.

Changeons notre regard,

à Gœulzin !

Et ce au profit de tous : Ressource, biodiversité, santé...

La réglementation s'applique aussi aux particuliers depuis le 1er janvier 2019. **Saviez-vous qu'il vous est interdit d'acheter, de détenir ou d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse ?**

En route vers le zéro pesticide :

Au 1er janvier 2019, l'application de la **Loi Labbé** interdit aux particuliers d'acheter, utiliser et même simplement de détenir des produits phytosanitaires de synthèse ou pesticides.

Qu'est ce que cette Loi Labbé ?

Adoptée en février 2014, la Loi Labbé vise à mieux encadrer l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse en France. Elle s'est d'abord traduite par le bannissement de son usage dans les collectivités au 1er janvier 2017, sauf dérogations pour l'entretien des stades et des cimetières clos. La Loi Labbé est entrée maintenant dans une seconde phase s'appliquant, depuis le 1er janvier 2019, aux particuliers.

Comment reconnaître ces produits ?

C'est simple, la mention « **Produit de synthèse** » est théoriquement mentionnée sur l'étiquette.

Comment s'en débarrasser ?

Il est interdit de jeter les déchets de pesticides ou leur emballage dans la nature ou de les brûler à l'air libre.

Rapportez impérativement vos produits phytosanitaires, quel que soit leur type, dans une déchetterie, en veillant à ce que les contenant soient hermétiquement fermés afin d'éviter les écoulements.

La gestion différenciée,

Aussi à Gœulzin !

On nous signale en mairie que les mauvaises herbes sont de plus en plus nombreuses dans certains espaces et rues de Gœulzin.

Il m'a semblé intéressant de rappeler les raisons de ce que certains considèrent comme étant des désordres et que l'on appelle « **la gestion différenciée des espaces publics** ».

Nous l'avions évoqué déjà à plusieurs reprises depuis 2014 dans les pages du TUG notamment dans les n°1 d'août 2015 (environnement et cadre de vie), n°5 de juin 2017 (article ZERO PHYTO), n°10 janvier 2019 (page 16 Nettoyage Eco-citoyen). (Consultables sur le site internet communal : www.mairie-goelzin.fr).



ALORS, C'EST QUOI LA GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES PUBLICS ?

Depuis le 1er janvier, les collectivités ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces publics, cela pour des enjeux de santé publique et environnementaux comme la préservation de la ressource en eau.

Précieuse et fragile source de vie, l'eau coulant de votre robinet doit répondre à tous les impératifs sanitaires pour pouvoir être consommée.

A travers sa compétence « eau potable »,

- Douais Agglo a en charge toutes les étapes de sa distribution pour huit communes de notre territoire et

- Nous habitants de ces communes, nous, GŒULZINOIS avons la responsabilité de protéger les nappes phréatiques qui la stockent sous nos pieds.

Douais Agglo doit aussi protéger la nappe phréatique de la pollution. L'Etat a classé comme prioritaire la protection des champs captant de Férin.

Pour préserver notre ressource en eau, une Opération de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE) est donc actuellement menée à Gœulzin et dans quinze communes voisines du Nord et du Pas-de-Calais.

A Gœulzin, la lutte s'organise tout autant. Objectif : aller un peu plus loin que ce qu'impose la loi, avec zéro produit phytosanitaire dans les espaces verts, au cimetière, au terrain de sport...

Il faut donc trouver d'autres moyens pour gérer les espaces verts, promenades, forêts et voiries. **La solution : la gestion différenciée.**

Actualités

Voisins Vigilants,

Besoin de bénévoles !!!

Le 08 novembre dernier s'est tenue la réunion annuelle des correspondants de VOISINS VIGILANTS, qui réunissait autour de l'adjudant-chef Arnaud Legrand, de la gendarmerie d'Arleux, la 1^{ère} adjointe, le maire et 15 voisins.

Un tour d'horizon des incidents sur l'année en cours a démontré une baisse sensible ou un maintien des différents faits relevés par la brigade d'Arleux de notre village qui demeure assez tranquille.

Quelques conseils parmi les nombreux évoqués lors de cette réunion :

- celui de relever les N° de séries de tous vos appareils électriques et téléphoniques en tapant ***#06# et IMEI** pour permettre aux gendarmes de les localiser en cas de vol,

- ne pas compter son argent devant le distributeur de billets que l'on vient d'utiliser,

- et surtout **NE JAMAIS DONNER A QUI QUE CE SOIT SON N° DE CARTE BANCAIRE.**

Ne jamais laisser un inconnu **pénétrer dans votre maison** en invoquant un motif bizarre (vérifier une fuite, vérifier vos compteurs d'eau, gaz) sans être muni d'une carte professionnelle. Leur dire en fermant la porte, d'attendre **DEHORS** que l'on vérifie leurs dires en appelant **la mairie ou la gendarmerie** : effet immédiat croyez nous en cas de mauvaises personnes !)



LISTE DES VOISINS VIGILANTS

Résidence la Prairie:

MATHIEU RAPHAEL

SERRURIER FLAVIE

BONTEMPS AURORE

Résidence du Val Fleuri :

ROUSSE EVELYNE

JAMBART ROLAND

BIALECKI RENE

Ruelle JONQUET :

GAVAZZI MARIE-JULIENNE

Rue Jules Ferry :

DESPREZ JEAN-CLAUDE

KUKULA ERIC

Résidence de la Plaine :

MAIRESSE FABRICE

Rue Charles Lefebvre :

WIART EMMANUEL

LECLERCQ PATRICK

Rue du Marais:

HERFEUIL ALEXANDRE

Faites attention aux arnaques,

Restez toujours vigilants !

Comme nous vous le rappelions dans un flyer distribué courant octobre, restez vigilants.

Pour rappel, la société EDF ne mandate pas des commerciaux pour démarchage à domicile.

En aucun cas, les commerciaux doivent vous demander de l'argent liquide pour quelques raisons que ce soit, ni en vous annonçant que EDF n'a pas reçu votre dernier règlement.

Ne montrez en aucun cas vos factures ou tous autres documents personnels pouvant vous porter préjudice.

Dans tous les cas faites attention aux portes à portes. Demandez la carte commerciale et l'autorisation signée de la mairie de Gœulzin

Si vous avez des doutes, prévenez rapidement la mairie **03 27 89 62 39** ou la gendarmerie **03 27 89 52 62.**

Accueil du Comité Syndical, du SIRA !!!

Le 2 octobre, la commune a pu répondre positivement à la demande du Président du SIRA pour accueillir les 15 communes du territoire de l'ARLEUSIS pour le dernier comité syndical de l'année 2019.

Malgré un quorum non atteint, c'est en présence d'élus de la commune et d'une représentante de la Caisse d'Allocation Familiale de DOUAI, que le président et ses vices présidents ont présenté l'activité du centre socio-culturel sur le plan économique, social et culturel.

Le comité syndical a donc reporté les votes des délibérations au Mercredi 09 octobre à 15hrs au SIRA d'Arleux.

Avec la Mission Locale, Fais parler ton potentiel !

Parce que ton avenir c'est un métier qui te plaît, mais peut-être aussi une formation pour y parvenir, à la Mission Locale nous t'accompagnons vers l'emploi, nous te conseillons pour t'orienter et te former, nous intervenons également sur les questions de la vie de tous les jours (logement, santé, mobilité, coup de pouce financier, engagement citoyen...).

Tu as entre 16 et moins de 26 ans, tu es sorti du système scolaire avec ou sans diplôme, nous t'attendons :

Antenne DOUAISIS AGGLO - Arleux

34 Rue du Bias

59151 ARLEUX

03 27 89 34 95



Cartes cadeaux, pour les jeunes Gœulzinois !

Tu es né(e) entre 2008 et 2019, la municipalité t'offre une carte cadeau d'une valeur de 17.00€

Viens la retirer dès le 09 décembre 2019.



Repas de Noël et Colis de Noël, pour les Aînés !

Comme chaque année, la municipalité organise pour les Aînés de notre commune, ayant plus de 62 ans un repas. Ce repas sera comme à son habitude conviviale, chaleureux et en musique.

Cette année, il se déroulera le dimanche 08 décembre, dans la salle du cadran solaire.

Par ailleurs, les Gœulzinois ayant plus de 65 ans se verront offrir par la municipalité un joli colis de fin d'année, apporté à leur domicile par les Conseillers Municipaux.

Remise de médailles, une famille à l'honneur !

Ce 26 octobre, le Maire a été très heureux d'accueillir en mairie, entourés de leur famille **Vincent Capelle et Bernadette** à qui il a eu l'honneur et le plaisir de lui remettre la Médaille de la Famille. Une belle et sympathique famille de 6 enfants. Médaille remise en hommage à leurs mérites mais également en témoignage de la reconnaissance de la France à l'égard de Bernadette.



Hier et peut-être aujourd'hui, il est toujours difficile de trouver un bon équilibre entre le travail et la vie de famille. Ils y sont parvenus. Entourés de leurs 6 enfants, de leurs conjoints et de leurs 9 petits-enfants âgés de 5 mois à 9 ans, ce sont 21 personnes réunies dans la salle du Cadran Solaire autour de ce couple Gœulzinois pour cet agréable moment de convivialité.

Cette remise de médaille s'est accompagnée d'une composition florale offerte par la commune à Mme Bernadette Capelle.

Actualités

EVEOLE,

le transporteur du Douaisis.

Depuis le 04 Novembre, Evéole a procédé à des ajustements d'horaires de la ligne 20.



Ces adaptations sont issues de l'analyse des demandes qui ont été exprimées aux transporteurs lors des permanences publiques organisées dans les communes desservies par le réseau.

Ces adaptations visent à **mieux répondre aux besoins de mobilité des usagers de la ligne 20** ainsi que des usagers des autres lignes en correspondance avec celle-ci.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous rendre en mairie, à prendre contact avec Evéole notamment sur le site www.eveole.fr

Retrouvez les horaires sur le site Evéole et également sur le site de notre commune www.mairie-goelzin.fr

Changement des horaires selon les périodes :

Horaires spéciales en PERIODES SCOLAIRES

- 2019 :

Du 04 novembre au 22 décembre

- 2020 :

Du 06 janvier au 16 février

Du 02 mars au 12 avril

Du 27 avril au 03 juillet

Dès le 31 août

Horaires spéciales pendant les VACANCES SCOLAIRES

- 2019 :

Du 23 décembre au 05 janvier 2020

-2020 :

Du 17 février au 1er mars

Du 13 avril au 26 avril

Du 04 juillet au 30 août

JOURS FERIES

-2019 :

25 décembre

-2020 :

1er janvier, 13 avril, 1er mai, 8 mai, 21 mai

1er juin, 14 juillet, 15 août, 1er novembre

11 novembre, 25 décembre



Collectes de déchets :

Ce qui changent pour vous !!!

Ce mercredi 20 novembre, les agents de Douaisis Agglo ont tenu une permanence dans notre commune afin de délivrer aux habitants les nouvelles poubelles répondant au tri sélectif, notamment pour les ordures ménagères. Dorénavant, soit vous utilisez vos sacs poubelles comme avant, soit les nouvelles poubelles remises par Douaisis Agglo. Toutes les autres poubelles ne seront plus ramassées. Pour commander votre poubelle ou pour tous renseignements contacter : **Numéro vert 0 800 802 157.**

Les quatre déchetteries du SYMEVAD implantées sur le territoire de DOUAISIS AGGLO (**Arleux, Cuincy, Roost-Warendin et Sin-le-Noble**) sont accessibles aux horaires suivants :

- du **1^{er} octobre au 31 mars** : 8h30-11h45 et 13h30-16h45.

Les déchetteries sont ouvertes le matin des dimanches et des jours fériés de 9h à 11h45 à l'exception du 25 décembre, du 1^{er} janvier et du 1^{er} mai.

Quels types de déchets sont interdits ?

Les carburants liquides, les pneumatiques de poids lourds ou agricoles, les carrosseries de voiture ou camion, les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les produits explosifs, inflammables, radioactifs, chimiques ou toxiques, les déchets anatomiques, infectieux ou hospitaliers, les médicaments, les moteurs avec carter d'huile, les bouteilles de gaz, les extincteurs.

Quels types de déchets sont acceptés ?

Déchets admis en déchetterie : 2m³/jour

Carton, déchets végétaux, déchets diffus spécifiques (DDS), textile, ampoules, électroménager/informatique, ferraille, gravats, tout venant, huile végétale, huiles et bidon de vidange, pots de peinture, radiographies, bois, batteries et piles, pneus déjantés.

Bienvenue aux bébés !



Charlotte France TISON, née le 11 mai 2019 à Dechy

Noé Thomas Pierre PERU, né le 21 mai 2019 à Dechy

Robin Minh-Dang PLATEL, né le 03 juillet 2019 à Dechy

Angèle Alexia LAPAWA, née le 04 octobre 2019 à Dechy

Vive les mariés !

François Henri DERVEAUX et Julie WILLEKENS, le 13 juillet 2019 à Gœulzin

Cyril Christian MACHOWSKI et Emilie Monique Andrée LAGUETTE, le 31 août 2019 à Gœulzin



Ils se sont PACSES à Gœulzin !

Louis Franklin Jean-Paul MARCELIN et Manon Josiane SIMONS, le 01 juin 2019

Félix Pierre Michel CARON et Céline Maryvonne Christiane MAQUIGNON, le 07 septembre 2019

Nicolas POT et Cindy Laure Claire ROUSSEL, le 31 octobre 2019

Ils nous ont quittés :

André POLLE, décédé le 09 juillet 2019 à Gœulzin

Sabine Cathy DELPLANQUE mariée NICOLLE, décédée le 25 juillet 2019 à Gœulzin

Anne Geneviève Marie Cornélie VANLICHTERVELDE, décédée le 23 septembre 2019 à



Tu as eu 16 ans,

Penses au Recensement Citoyen !

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



Tous les jeunes garçons et filles, de nationalité française doivent se faire recenser, en mairie, dès l'âge de 16 ans.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable permettant de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Les jeunes, ou leur représentant légal, doivent se présenter en mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille pour se faire recenser.

Une attestation de recensement leur sera remise. Le calendrier de recensement est le suivant : les jeunes nés en avril, mai et juin 2003, ont jusqu'au 31 juin pour effectuer cette démarche.

AGENDA

Spectacle et Marché de Noël 2019

Ecole - APE et Mairie

Mardi 10 décembre 2019

Cour Ecole Mireille du Nord



ALSH Février 2020

Inscriptions du 20 janvier au 08 février

Dossier disponible en mairie

ou sur le site www.mairie-goelzin.fr



4ème Nettoyage Eco-Citoyen

Courant février 2020

Apéro Citoyen

Concert Pierre Alain

Vendredi 13 décembre 2019

Salle polyvalente - 19h30

Gratuit et public



Théâtre la Bricole

Samedi 14 décembre 2019

Salle polyvalente - 20h00

Tarifs 1€ pour les moins de 18 ans,
3€ pour les Gœulzinois et
5€ pour les extérieurs



Vœux du Conseil Municipal

Vendredi 17 Janvier 2020

Salle du Cadran solaire

18h30



Élections municipales

Premier tour :

Dimanche 15 mars 2020

Deuxième tour :

Dimanche 22 mars 2020

Salle du Cadran Solaire

Chères Gœulzinoises, Chers Gœulzinois,

Nous espérons que ce Trait d'Union Gœulzinois - TUG - n°12, vous aura apporté un agréable moment de lecture. Pour animer et améliorer les prochains numéros, nous attendons vos remarques et propositions de rubriques. Nous serons à l'écoute de vos suggestions : secretariat@mairie-goelzin.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



Vous souhaitez effectuer une rénovation énergétique de votre logement ? Restez vigilant !

En effet, certaines entreprises se comportent de façon peu scrupuleuse avec les consommateurs : devis incompréhensibles, crédits camouflés, labels de qualité mensongers, réalisation de prestations parfois non conformes, etc.

La direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) vous donne quelques réflexes à adopter.

Chaque année plus d'1 million de ménages engagent des travaux de rénovation énergétique.

Dans certains cas, des entreprises peu scrupuleuses ont un comportement préjudiciable pour le consommateur. En effet, suite à la plainte de nombreux propriétaires abusés, la DGCCRF réalise des enquêtes et des contrôles auprès des entreprises et artisans réalisant des travaux de rénovation énergétique.

Ainsi, ces travaux révèlent de nombreuses fraudes telles que:

- la présentation de devis incompréhensibles pour les consommateurs;
- des crédits camouflés;
- des labels de qualité mensongers;
- des pratiques commerciales trompeuses;
- le non-respect des droits du consommateur;
- des manquements relatifs à l'information sur les prix.

Afin de vous prémunir contre les risques éventuels de faire appel à un professionnel douteux, voici quelques réflexes à suivre afin de réaliser les travaux énergétiques de votre logement en toute sérénité.

- 1. Ne signez pas d'engagement lorsqu'une entreprise vient vous démarcher.**
- 2. Avant de vous lancer dans des travaux faites quelques vérifications.**
- 3. En cas de financement des travaux par un prêt, soyez vigilant.**
- 4. En cas de travaux ne s'étant pas déroulés comme prévu, faites-vous assister.**

Signalez les manquements du professionnel en contactant la [direction départementale de la cohésion social et de la protection des populations \(DDCSPP\)](#) du département et assignez le professionnel devant le juge civil pour tout contentieux lié à l'exécution du contrat.

<http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/Renovation-energetique-les-conseils-pour-eviter-les-arnaques>



Renseignez-vous auprès d'un
conseiller FAIRE au 0 808 800 700
ou sur www.FAIRE.fr